Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ?

PUBLIÉE LE 04/03/2016

VIE DE L'ASSEMBLÉE

Saisine liée : RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES : COMMENT RENFORCER L'ENGAGEMENT CITOYEN ?

Une nouvelle saisine de la section de l'Education, de la culture et de la communication

Les réseaux sociaux structurent de plus en plus notre vie, le lien social et amical, la vie économique et les relations professionnelles. Puissants diffuseurs d'émotions collectives, de mobilisations et de mouvements de solidarité, les réseaux sociaux sont des outils de communication directs et souvent spontanés ou impulsifs. Nouveaux modes de partage et d'échange d'informations, ils génèrent de nouvelles sphères d'influence interpersonnelle et de leaderships. Investis par les entreprises, ils deviennent également des outils de marketing, de référencement et d'études de marché.

L'émergence de ces nouveaux outils de communication gratuits, rapides, interactifs, simples et efficaces qui ciblent en temps réel le plus grand nombre, transforme les relations traditionnelles au sein de nos sociétés. Leurs mécanismes de la viralité induisent des questionnements: cycles de vie des contenus publiés, mesures d'influence, absence de hiérarchisation et de repères, individualisation, course vers l'éphémère, perte de la sphère intime, e-réputation, etc. Ils peuvent générer des formes nouvelles d'exclusion.

Mais le web social est aussi un lieu de socialisation qui peut créer de nouveaux liens sociaux, où les communautés numériques se structurent en espace de coopération et de collaboration. De nouveaux modes d'interaction citoyenne numérique émergent, des formes inédites d'engagement s'y construisent, des « e-contestations » s'y organisent, éprouvant la volonté de censure de certains régimes et toute tentative de régulation.

Les réseaux sociaux d'entreprise introduisent une nouvelle gouvernance stratégique de l'entreprise afin de favoriser une culture numérique et collaborative commune et impliquer tous les acteurs.

Le projet d'avis s'interrogera sur les conditions à créer pour favoriser dans ces réseaux le renforcement des liens sociaux, la cohésion sociale, la démocratie et la citoyenneté.

Comment insérer positivement ces réseaux dans le débat public, voire la décision collective ? Quelles conséquences en matière d'éducation et de formation ? Quelles pratiques encourager et à travers quelles politiques publiques? Comment lutter contre l'exclusion et faciliter l'accès au web social ?Quelle évaluation des impacts réels ? Comment garantir les libertés y compris pour ceux qui ne souhaitent pas faire usage des réseaux sociaux ?

Le projet d'avis s'inscrira dans le prolongement du travail de la section de l'éducation, de la culture et de la communication sur le numérique et notamment l'avis "*les données numériques un enjeu d'éducation et de citoyenneté*". Il s'efforcera également de prendre appui sur les travaux et réflexions d'autres institutions comme le Conseil national du numérique, France stratégie ou la CNCDH. Il prendra en compte les bonnes pratiques au niveau international.

© - copyright CESE - Mai 2024